

Trier, intersynicaire U11, FC et solidaires des finances publiques de la Dordogne visitaient avec le maire Alain Buffière la Maison de services aux publics de Sarliac-sur-l'Isle érigée l'an dernier en exemple du redéploiement des services public sur le territoire lors de la visite d'Emmanuel Macron le 19 juillet 2018.

La preuve par l'exemple

Par Philippe Jolivet

Cette visite avait lieu à la date anniversaire de la visite précédente de cette structure.

Une action qui avait pour but de contrebalancer l'opération de communication lancée par le ministère des comptes publics et la direction départementale des Finances publiques. « Notre directeur départemental a communiqué auprès de la presse et de la population sur la « géographie revisitée » de Gérard Darnain et sur l'avenir du réseau. On nous annonce aujourd'hui 28 points de contact avec le public mais sur ces 28, 13 seront des Maisons de services au public ou des Maisons France Service. Nous avons donc voulu voir par nous mêmes, à la date anniversaire de l'inauguration cette Maison des services aux publics », explique Philippe Gory de la CGT. Et le constat est amer pour Nathalie Subrenat de Solidaires, « tout ce qu'on nous présente comme davantage de services publics c'est de la poudre aux yeux vide de sens ». Et les syndicats de rappeler que dans ce projet, « Les trésoreries existantes seront fermées et il n'en restera plus que cinq à Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac mais elles ne seront pas votées à accueillir du public », précise Philippe Gory.

Le maire Alain Buffière lors de cette visite a rappelé l'historique du projet, « lorsque j'ai été élu maire en 2008 nous avions voulu anticiper



Le maire Alain Buffière partage les inquiétudes des syndicats sur le service public

avec le pharmacien le futur départ en retraite des médecins du secteur avec un projet de maison pluridisciplinaire de santé mais les services de l'État nous ont reçus assez vertement donc pendant ce second mandat nous avons lancé un projet de Maison de services aux publics et nous avons eu la chance d'avoir un sous-préfet, Monsieur Bassaget qui était à l'écoute du monde rural et qui nous a donné un coup de ponce ». Cette Maison des services aux publics avait pour but de répondre aux besoins de la population mais n'a jamais été faite dans l'optique des Maisons France Service d'Emmanuel Macron qui prévoient la présence de 9 entités (Assurance

maladie, retraites, Pôle emploi, CAF, MSA etc). Elle a permis au maire de rendre accessible la salle des Aînés qui est désormais devenue une salle intergénérationnelle d'inclusion numérique, la bibliothèque qui auparavant se trouvait à un premier étage et de créer une grande salle polyvalente. « Suite aux pressions de la Poste depuis des années nous avons obtenu qu'ils participent à hauteur de 40 000 euros pour les travaux afin de reprendre l'activité en Agence postale communale. Nous avons donc un agent qui assure cette fonction 12 heures par semaine sur quatre matinales ».

En revanche Alain Buffière était un peu surpris que la DGFIP ne l'ait pas contacté vu que Sarliac est présenté sur la carte de « géographie revisitée » comme un des 18 points de contacts. « J'ai pris connaissance de la charte France service il y a deux jours parce que vous (les syndicats) me l'avez adressée mais j'ai eu connaissance de ce plan départemental il y a seulement 20 minutes lorsque vous me l'avez montré ».

Les propositions qui sont faites par l'État dans le cadre des Maisons de services publics ou des Maisons France Service sont cependant inapplicables dans un structure comme celle de Sarliac, « matériellement nous n'avons pas de quoi accueillir cette permanence et d'autre part nous ne pouvons financer l'emploi

de deux agents malgré l'enveloppe de 30 000 euros avancée par l'État bien que sur la question du financement je n'ai rien de concret. D'autre part il y a une multitude de critères pour être qualifié de Maison de services publics ou de Maison France service que nous ne satisfaisons pas ». Pour Philippe Gory, il s'agit du parfait exemple d'effets d'annonces, « l'accueil n'est pas possible ni matériellement ni physiquement. Le contribuable sera doublement pénalisé puisque il paye par ses impôts un service qui sera devenu plus compliqué puisque l'agent en place dans ces structures ne sera qu'une interface pour prendre rendez-vous avec nous et que cet agent sera payé par l'impôt local. Cela ne fera en fin de compte que rallonger le délai d'accès à un agent puisque cette géographie revisitée prévoit également des suppressions de postes ». C'est ce qui attend l'usager Gaëtan Lejeune de FO, « Les élus vont être encore plus sollicités dans leur missions comptables, sans aucun interlocuteur puisqu'ils auront face à eux une plateforme. Ils envoient leurs ordres de paiement et ça passera où ça ne passera pas ».

Sans compter les problèmes de confidentialité. « Il y a des chèques de solidarité pour des personnes dans le besoin. C'est confidentiel et maintenant il faudra aller les chercher chez le burattiste où à l'agence postale c'est aberrant », conclut Gaëtan Lejeune.

Social